

HAGUENAU, le 02 février 2022



**Direction des Mobilités, de la Voirie  
et des Réseaux**

**Affaire suivie par :** Julien MOUTIER  
**Tél. :** 03.88.90.68.24  
**Mél :** julien.moutier@agglo-haguenau.fr

**Nos réf. :** DMVR-2022-01-24-2134

**MAIRIE DE SCHIRRHOFFEN  
Madame la Maire  
2 rue du Château  
67240 SCHIRRHOFFEN**

**Objet :** Transport scolaire

Madame la Maire,

Par courrier du 18 janvier 2022, vous m'interpellez au sujet du nouveau réseau RITMO et des horaires mis en œuvre depuis le 03 janvier dernier, en particulier concernant le transport scolaire.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le rappeler lors de notre rencontre en date du 24 janvier, le réseau RITMO s'est totalement métamorphosé depuis le 03 janvier 2022.

Il s'est étendu à l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau avec, désormais, des lignes régulières structurantes vers les secteurs de Bischwiller (lignes 1 et 4), Val de Moder (ligne 11) ou encore Brumath (lignes 5 et 10), permettant une desserte tout au long de la journée.

Ce nouveau réseau élargi a également permis d'optimiser et restructurer les services de transport scolaire. Vous évoquez dans votre courrier la sensation d'avoir perdu en qualité de service par rapport au 1er trimestre 2021/2022 ou sous gestion FLUO.

A cette époque, votre commune bénéficiait effectivement d'une ligne scolaire directe vers les établissements scolaires de Haguenau. Et pour cause : il n'existait aucune solution de transport régulier sur le territoire. Cela n'est plus vrai depuis le 03 janvier et le prolongement de la ligne 1 du réseau RITMO vers Oberhoffen-sur-Moder et Bischwiller. Une ligne scolaire directe vers le centre-ville de Haguenau viendrait, dès lors, partiellement en doublon avec la ligne 1. C'est pour cette raison que nous avons souhaité mettre en place un principe de correspondance entre la ligne scolaire et la ligne régulière.

Par ailleurs, cette restructuration du réseau scolaire (et le principe de correspondance) n'est pas une particularité pour les seules communes du secteur de Bischwiller. La même logique a été mise en place pour le secteur de Brumath (correspondance ligne scolaire/ligne 10) et du Val de Moder (correspondance ligne scolaire/ligne 11).

J'ai tout à fait conscience que cela peut être ressenti comme une perte de confort par les familles qui bénéficiaient, jusqu'à présent, d'un service « taxi ».

Mais, je veux également souligner et mettre en avant le fait que cette restructuration du réseau scolaire a permis, par les économies générées, de créer de nouveaux services profitables à l'ensemble des usagers de l'agglomération, et plus particulièrement des territoires ruraux. Je ne citerai qu'un exemple : le service de Transport à la Demande (TAD) qui permet aux habitants de votre commune de se déplacer, entre 4h30 et 22h, sur l'ensemble du secteur Haguenau/Bischwiller par simple réservation (via smartphone, centrale téléphonique ou site internet). C'est une évolution considérable dans les possibilités de mobilités offertes à nos concitoyens.

En guise de conclusion, je ne peux répondre favorablement à votre demande de rétablissement d'une ligne scolaire directe vers les établissements scolaires du centre-ville de Haguenau. Cependant, et comme nous l'avons évoqué ensemble lors de notre entrevue, des améliorations pourront être apportées dans les semaines à venir sur la desserte entre Schirrhein/Schirrhoffen et Haguenau.

Ainsi, dès la rentrée des vacances scolaires du mois de février, la course de la ligne H de 18h05 au départ du lycée Maurois sera avancée à 17h08, permettant de réaliser une correspondance avec la course de la ligne 1 de 16h50 au départ du lycée Schuman de Haguenau à la mairie d'Oberhoffen à 17h15 et, ainsi, un retour à Schirrhoffen dès 17h25. Cet ajustement permettra à la fois d'optimiser les temps de trajet (quasiment similaires à l'ancienne ligne 27) et de garantir la participation des jeunes en soirée aux activités extra-scolaires.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature numérique de André ERBS  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



André ERBS